

**PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES SABLONS
SÉANCE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 14 Décembre 2021 à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie des Hauts Talican, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Conseillers en exercice : 28

Présents : 21

Votants : 21

Présents :

Mesdames Catherine HERMAN – Brigitte MAHEU – Sylvie COURTAUT (suppléante) - Lynda FOURNIER (suppléante) – Carole DELANDE - et Messieurs Alain LETELLIER – Emmanuel PIGEON – Christian GOUSPY – Hervé LE MAREC - Jean-Sébastien DELAVILLE – Jean-Jacques THOMAS - Daniel CAUCHIES – Eddie VANDENABEELE – Gérald COLLIN (suppléant) – Gérard PETITJEAN-LUCAS (suppléant) – François DOUTRELEAU - Francis BOGAERT – Jean-Pierre CHATRON (suppléant) – Francis PAULIAN - Francis NOEL – Patrick LOUVET.

Absents excusés :

Mesdames Annie LEROY – Dominique MARGERY

.Messieurs Claude DEPLECHIN, Hervé DE KONINCK, Denis VANHOUTTE, Olivier DUPUIS, Didier BOUILLIANT, Abdelafid MOKHTARI, Laurent CHEVALLIER, Christian NEVEU, Bruno CALAIRO, Benoît DAUTREMEPUIS, Hervé LEFEBRE.

Secrétaire de séance : Madame HERMAN Catherine est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2021-26 – Approbation du compte-rendu du Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu du Débat d'Orientation Budgétaire 2022.

Délibération n°2021-27 – Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 29 Novembre 2021

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du Comité Syndical du 29 Novembre 2021.

Délibération n°2021-28 Budget Primitif 2022

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Budget Primitif 2022 qui est équilibré à la somme de 13 044 000,00 € (TREIZE MILLIONS QUARANTE QUATRE MILLE EUROS) comme suit :

Section d'exploitation : 3 009 000,00 €

Section d'investissement : 10 035 000,00 €

Délibération n°2021-29 Adhésion au CTEC

Vu le 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu la délibération n°18-45 du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie en date du 20 novembre 2018 approuvant le contrat de territoire eau et climat (CTEC) type,

Vu la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie approuvée par le comité de bassin le 8 décembre 2016,

Vu le projet de CTEC des Sablons,

Considérant que la Communauté de Communes des Sablons est dénommée « structure porteuse du CTEC des Sablons »,

Considérant la priorité de traitement des actions du présent CTEC au sein du processus d'instruction et de décision de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de CTEC des Sablons,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat et l'ensemble des pièces afférentes.

Le procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2021 est composé des 4 délibérations suivantes :

- **Délibération n°2021-26** – Approbation du compte-rendu du Débat d'Orientation Budgétaire 2022
- **Délibération n°2021-27** – Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 29 Novembre 2021.
- **Délibération n°2021-28** – Budget Primitif 2022
- **Délibération n°2021-29** – Adhésion au CTEC